

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES MÉDIAS

Contact pour les médias

Michèle Rogerson, T. 613-266-4771, micheler@skillscanada.com

Services Au Centre Des Médias

- Le Centre est situé au Halifax Exhibition Centre, sur le niveau du rez-de-chaussé, dans la salle Prospect 3.
- On y accède par l'entrée principale.
- Une connexion internet sera disponible pour les médias au centre des médias.
- **Heures d'ouverture :**
 - le 27 mai: 8 h 30 à 16 h 00
 - le 28 et 29 mai: 8 h 30 à 16 h 00
 - le 30 mai: 9 h 00 à 11 h 00

* Il y aura aussi un centre pour les médias au Centre Cunard qui sera ouvert le 27 mai de 16 h 30 à 19 h 00 et le 30 mai de 11 h 30 à 14 h 30.

Accréditation et Inscription des Médias

- Tous les représentants des médias doivent obtenir l'accréditation requise et avoir leur insigne d'identité bien en vue en tout temps.
- Les médias incluent les journalistes, les photographes et les équipes de tournage.

Veillez noter : Pour obtenir un insigne d'identité pour média lorsque le centre des médias est fermé, veuillez aller au lieu d'inscription, qui est situé au niveau du rez-de-chaussé au Halifax Exhibition Centre. On y accède par l'entrée principale.

Enregistrement Audio et Vidéo

Toutes les caméras doivent porter le nom du média. Les enregistrements audios sont permis seulement dans le cadre d'entrevues pré approuvées des porte-parole et des concurrents. Il est interdit de prendre des photos dans les aires de concours, mais celles-ci sont permises directement à l'extérieur de ces

aires. Veuillez noter que tous les compétiteurs et volontaires ont signé une entente de renonciation pour être photographié ou filmé. Pour les visiteurs étudiants, tous les étudiants qui portent un bracelet vert peuvent être photographiés ou filmés. Les étudiants qui ne portent pas un bracelet ne peuvent pas être photographiés ni filmés.

Entrevues

On peut soumettre d'avance des demandes d'entrevue au bureau de Skills/Compétences Canada et lors de l'évènement en communiquant avec **Michèle Rogerson**, à micheler@skillscanada.com ou au 613-266-4771. Les demandes d'entrevue peuvent aussi être présentées sur place, au Centre des médias. Toute entrevue doit être organisée et approuvée au préalable.

Pour Obtenir des Photos, des Rouleaux B et des Bandes Vidéos des Olympiades

- Des photos seront téléchargées chaque jour sur **Flickr**. Elles seront sauvegardées dans l'Album SCNC 2019. Si vous avez besoin d'une photo précise que vous ne pouvez trouver, veuillez communiquer avec **Bradley Thomas**, à bradleyt@skillscanada.com ou au 613-816-2872 pour obtenir son aide.
- Des vidéos des Olympiades seront publiés sur **YouTube**. Pour des rouleaux B ou des copies des vidéos promotionnels, veuillez contacter **Bradley Thomas**.
- Le mot-dièse officiel pour les Olympiades est **#SCNC2019**
- Notre pointeur Twitter est **@Skills_Canada**
- Notre pointeur Instagram est **@skillscompetencescanada**
- Trouvez nous sur LinkedIn : **Skills/Compétences Canada**

Code De Conduite Des Médias

Skills/Compétences Canada encourage pleinement la promotion de tous les volets des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies auprès des médias. Toutefois, pour assurer le respect des concurrents et des concurrentes durant les concours, un code de conduite est en vigueur. Autrement dit, la photographie ou le filmage d'un concurrent ou d'une concurrente ne doit jamais interférer ou nuire à sa performance durant une épreuve.

De Plus :

- Les médias peuvent photographier et filmer depuis l'extérieur des aires des concours.
- Les médias peuvent entrer dans les aires de concours pendant une pause **avec l'autorisation du président/de la présidente du Comité Technique National (CTN) du concours en question.** Des « plans » ou des « prises de vue » particulières doivent être planifiés avec le président du CTN, le représentant médias du CTN et le concurrent ou la concurrente. Le port de chaussures à embouts d'acier est obligatoire pour quiconque entre dans une aire de concours.
- Le représentant média du CTN pour chaque domaine de compétition sera identifié par un bracelet de couleur jaune fluorescent.
- Il est interdit aux représentants des médias de communiquer avec un concurrent ou une concurrente sans l'autorisation préalable du président du CTN ou du représentant médias du CTN.
- Il est interdit aux médias de pénétrer dans « l'espace personnel » d'un concurrent ou d'une concurrente (pour un gros plan) sans l'autorisation préalable du président du CTN ou du représentant médias du CTN.